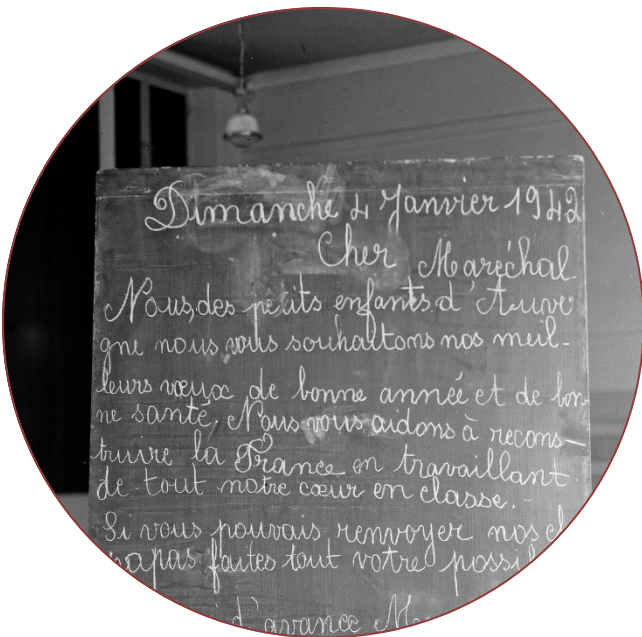


## Projet commémoratif C.N.R.D. #2022-2023 Dossier documentaire

Les Archives départementales, qui conservent de nombreux fonds et collections relatifs à la période, proposent aux enseignants et à leurs élèves qui participent au concours national de la Résistance et de la Déportation une sélection de documents adaptés à la thématique de l'année : photographies, extraits de journaux, témoignages et documents administratifs, qui peuvent être librement utilisés en classe.

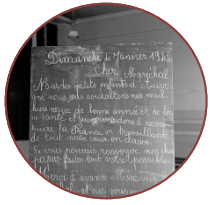


### *L'école et la Résistance : des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940-1945)*

Reflet de la société, l'école traverse aussi les jours sombres de la guerre, ceux de la défaite et de l'exode, un quotidien épuisant et lourd marqué par la volonté du nouveau régime de mettre l'institution scolaire au pas. Mais, ce sont aussi les résistances des enseignants et des élèves qui marquent l'école durant la période 1940-1945.

## SOMMAIRE

- 1– [Contexte historique](#) p. 2
- 2– [Fonds exploités](#) p. 5
- 3– [Documents](#) p. 6



# L'école et la Résistance

## 1- Contexte historique

### L'école des jours sombres

La guerre qui éclate en septembre interrompt le fonctionnement normal de l'école.

26 000 enseignants du primaire, 5 000 enseignants du secondaire et quelques centaines d'enseignants du supérieur sont mobilisés. Par crainte des bombardements, des enfants de Paris sont également déplacés dès septembre 1939. Des classes entières d'enfants parisiens se retrouvent ainsi en milieu rural, comme en Auvergne ou encore en Bourgogne avec leurs enseignants.

Le déroulement des examens est bouleversé, notamment la session spéciale du baccalauréat qui se tient en octobre 1939 pour laquelle il faut organiser des centres d'examen supplémentaires en province. En raison du contexte de la guerre, le quotidien des élèves est partout perturbé. Certains établissements scolaires sont parfois réquisitionnés par l'armée, et il faut donc trouver des solutions d'hébergement des classes. Les élèves doivent suivre des formations de la défense passive pour adopter les bons réflexes en cas de bombardements. Ils s'inquiètent du sort de leurs pères mobilisés. L'offensive allemande et la défaite de 1940 viennent interrompre la fin de l'année scolaire.

Malgré le contexte, les épreuves du baccalauréat de 1940 ne sont pas annulées. Elles sont décentralisées et avancées à la mi-juin.



[Consulter les documents](#)

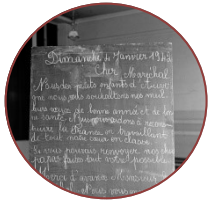
### Restrictions et pénuries

La reprise des cours à la rentrée d'octobre 1940 s'effectue dans un contexte difficile et particulier, en l'absence des professeurs mobilisés en 1939 et faits prisonniers lors des combats de mai-juin 1940.

Comme l'ensemble de la société, les élèves sont confrontés à un quotidien marqué par les pénuries et les restrictions. Le rationnement entre en vigueur en septembre 1940. Les cahiers et les livres, l'encre et les crayons, l'éclairage et le chauffage manquent. Dans le cadre des emplois du temps scolaires, les écoliers participent à des tâches nouvelles en se livrant collectivement à des collectes ou à la chasse aux doryphores.



[Consulter les documents](#)



# L'école et la Résistance

## L'école de Vichy

Pour le régime de Vichy, issu de la défaite, l'école doit être le principal instrument de la « Révolution nationale ». Si l'école de la République a fait des républicains, l'école de Pétain doit former des pétainistes.

Le chef de l'État s'oppose à l'école républicaine, jugée trop « individualiste ». Les instituteurs sont immédiatement montrés du doigt comme responsables de la faillite de la France, en ce qu'ils auraient insufflé à leurs élèves des valeurs laïques et égalitaires en contradiction avec ce que le régime considère être les valeurs traditionnelles.

Dès juillet 1940, une vague d'épuration entraîne la révocation d'un millier d'instituteurs considérés comme communistes. Elle est suivie de deux autres vagues entraînant la suspension des enseignants « ... notoirement francs-maçons », (décret du 13 août 1940), puis celle des enseignants « juifs » (statut du 3 octobre 1940). Le 18 septembre, les écoles normales d'instituteurs sont supprimées.

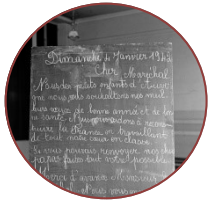
L'école élémentaire constitue l'un des lieux privilégiés du culte du maréchal Pétain, qui se manifeste à travers les chants appris aux élèves (« Maréchal nous voilà »), les exercices demandés : les élèves sont encouragés à écrire régulièrement au chef de l'État (deux millions de lettres lui sont envoyées pour Noël 1940). Les rituels républicains sont remplacés par ceux du nouveau régime : les portraits de Pétain remplacent les bustes de Marianne, le salut aux couleurs quotidien devient obligatoire. L'idéologie du régime pèse sur les matières enseignées, comme le montrent la réintroduction dans les écoles publiques d'un enseignement religieux optionnel, le développement d'apprentissages manuels et artisanaux. Dès le 14 septembre 1940, en Histoire, la période de la Révolution est proscrite au profit du retour à une « France éternelle » paysanne, catholique, nationaliste et avec ses héros symboliques comme Louis IX (saint Louis) ou Jeanne d'Arc, illustrant le nationalisme anti-anglais. Quant à la géographie, son enseignement prône une approche régionaliste permettant de mettre en valeur les coutumes et traditions. L'introduction d'un enseignement physique et sportif répond à la volonté de façonner un « Homme nouveau ».



[Consulter les documents](#)

## Une résistance du quotidien

Certains enseignants ne cachent toutefois pas leur opposition au régime de Vichy. Nommé professeur à la Sorbonne en mars 1941 après un passage à l'université de Strasbourg repliée à Clermont, Jean Cavallès devient l'un des dirigeants du mouvement Libération Nord, tandis que Lucie Aubrac, agrégée d'histoire-géographie, devient l'une des responsables de Libération



## L'école et la Résistance

Sud. En zone sud, des enseignants jouent également un rôle important dans la constitution des mouvements qui émergent dès 1940. Leur rôle ne cesse de s'accroître au fur et à mesure que la résistance se développe. Les instituteurs et institutrices exercent souvent la fonction de secrétaire de mairie, ce qui leur permet de fabriquer des faux papiers et de fournir aux clandestins des tickets de rationnement.

Le climat frondeur se traduit par des tracts, des inscriptions sur les murs, qui dénoncent la présence allemande. Le 11 novembre 1940, la première forme de manifestation collective est interdite, et entraîne une riposte très importante des Allemands et de Vichy. Le commandement allemand impose pendant plusieurs semaines la fermeture de tous les établissements d'enseignement supérieur et demande une reprise en main des lycées. Particulièrement exposés aux différentes mesures, les établissements scolaires sont des lieux où s'exerce également une importante résistance « au quotidien » symbolisant le refus de s'accommoder avec l'ordre nouveau.



[Consulter les documents](#)

### La répression

Les persécutions raciales n'épargnent pas l'école, et on compte près de 10 000 jeunes de moins de dix-huit ans sur les 76 000 déportés juifs de France, du printemps 1942 à l'été 1944. La persécution des Juifs et des rafles à partir de 1942 visent les enfants, et les établissements scolaires deviennent des lieux importants du « sauvetage ». Alors que de nombreux enfants juifs sont hébergés avec l'aide notamment de l'Œuvre de secours aux enfants (OSE), des écoles acceptent de les scolariser pour leur permettre de continuer leur accueil dans les classes existantes. À la fin de 1942 les dirigeants de l'OSE choisissent de disperser les enfants regroupés dans les maisons afin de les mettre à l'abri des rafles.



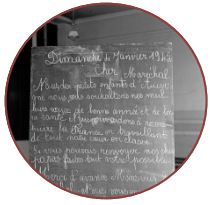
[Consulter les documents](#)

### L'après-guerre

Elle se déroule dans un contexte d'épuration de la fonction publique. La Libération de la France se déroule, pour l'essentiel, d'août-septembre 1944 à mai 1945 ; le Comité français de Libération nationale (CFLN) est remplacé par le Gouvernement provisoire de la République le 3 juin 1944.



[Consulter le document](#)

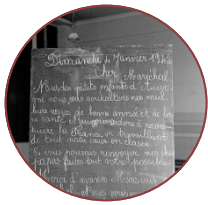


# L'école et la Résistance

## 2– Fonds exploités

Fonds conservés aux Archives départementales du Puy-de-Dôme utilisés pour la sélection des documents de ce dossier.

Fonds du Cabinet du préfet	<b>6 W, 902 W, 402 Fi</b>
Fonds du rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand	<b>418 W, série T</b>
Fonds du Cabinet du préfet régional	<b>901 W</b>
Fonds de l'inspection académique	<b>208 W 1</b>
Fonds de la sous-préfecture de Thiers	<b>578 W</b>
Fonds de la légion Française des combattants	<b>102 Fi</b>
Fonds du Service de recherche des crimes de guerre	<b>908 W</b>
Fonds de la préfecture	<b>115 W, 270 W</b>
Fonds des dommages de guerre	<b>65 W</b>
Fonds de la direction régionale des renseignements généraux	<b>1533 W</b>



# L'école et la Résistance

## 3- Documents

### L'école des jours sombres

Notice sur les abris de l'école d'application et les sous-sols du théâtre municipal, illustrée d'un plan (10 juin 1940). Arch. dép. Puy-de-Dôme, T 1636

Défense Passive

Abris de l'École d'Application.  
Sous-sols du Théâtre Municipal.  
(A joint plan des sous-sols.)

Les salles A. B. C. D. E. F. sont voûtées en ciment armé ou en maçonnerie et sont seules utilisées. G est incommode, H n'a qu'un plafond léger; aussi n'ont-elles pas été retenues.

Les salles C. D. F. sont pourvues de soupiraux: deux de ces soupiraux, auxquels les enfants auront facilement accès par des échelles scellées, forment deux sorties de secours parfaitement utilisables. Une troisième sortie serait, le cas échéant, obtenue par la démolition relative aisée de la cloison de briques séparant la salle A des caves de la maison Régis - des pioches, des pics et des pelles sont à notre disposition.

Toutes les salles communiquent.

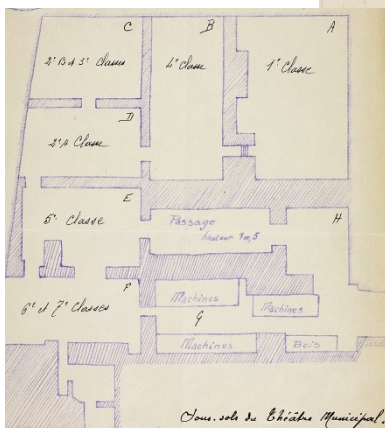
Toutes sont éclairées à l'électricité; en cas d'extinction totale des lumières, nous sommes pourvus de lampes-tempête.

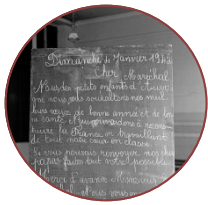
Dans chaque salle, des bancs sont fixés aux murs ou aux cloisons: tous les enfants peuvent rester assis.

Le sol est partout sec.

Les différents exercices d'alerte ont montré qu'il suffit de quatre minutes pour que tous les élèves gagnent l'abri.

Clermont. fd, le 10 Juin 1940.  
Le Directeur p. i.

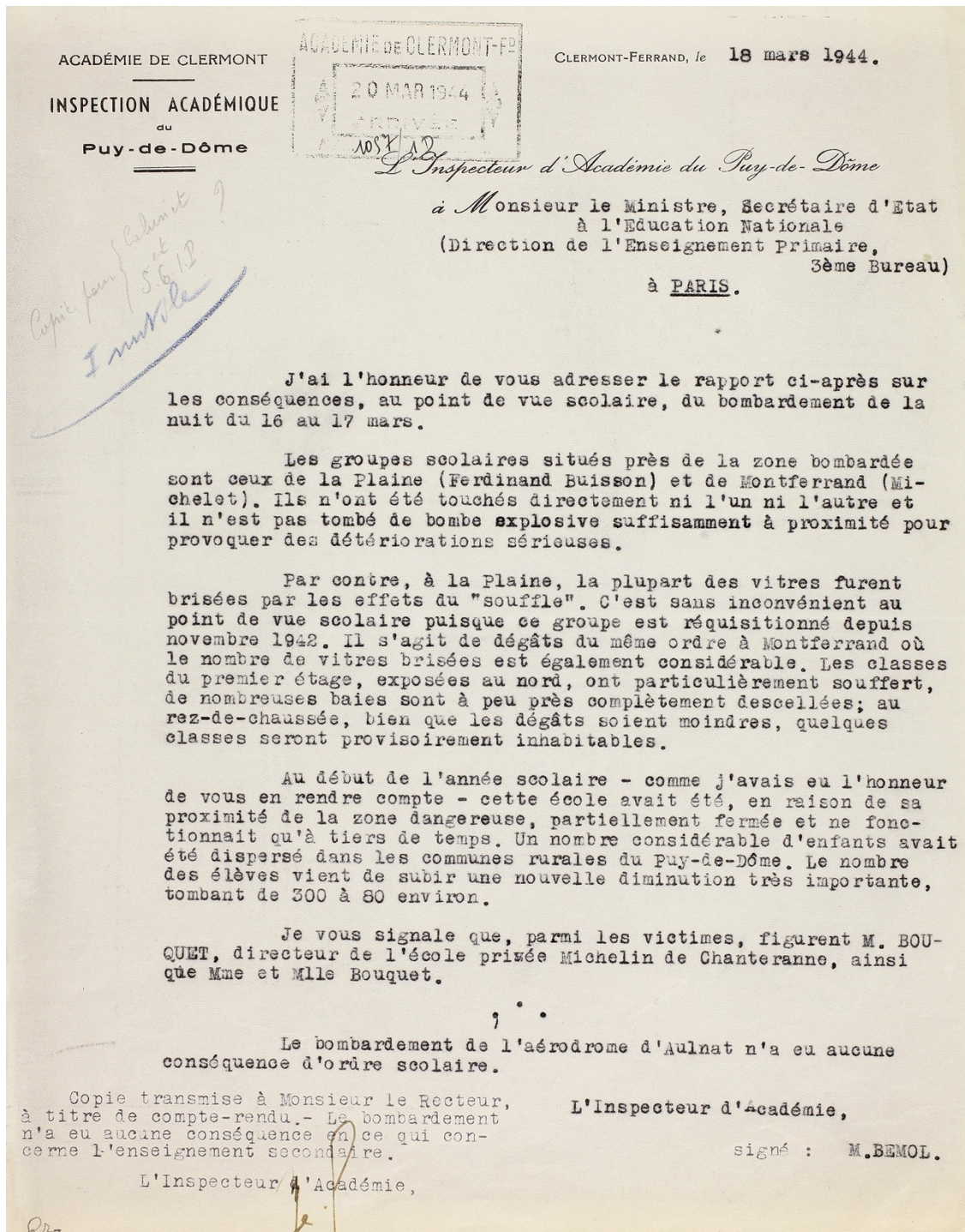




# L'école et la Résistance

## L'école des jours sombres

Lettre de l'inspecteur d'académie du Puy-de-Dôme au ministre de l'Éducation nationale (18 mars 1944). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 418 W 90





# L'école et la Résistance

## L'école des jours sombres

Lettre de l'inspecteur d'académie du Puy-de-Dôme au ministre de l'Éducation nationale (3 mai 1944). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 418 W 91

ACADÉMIE DE CLERMONT  
INSPECTION ACADÉMIQUE  
du  
Puy-de-Dôme

CLERMONT-FERRAND, le 3 mai 1944.

ACADÉMIE DE CLERMONT  
- 4 MAI 1944 -  
N° 1608/19

L'Inspecteur d'Académie du Puy-de-Dôme  
à Monsieur le Ministre, Secrétaire d'Etat  
à l'Education Nationale,  
(Direction de l'Enseignement Primaire -  
3ème Bureau)  
à P A R I S.

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport ci-après sur les conséquences, au point de vue scolaire, des bombardements de la nuit du 30 avril au 1er mai et de la matinée du 1er mai.

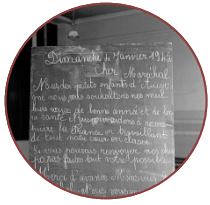
Le groupe scolaire d'AULNAT, vieux et déjà fort délabré, situé à proximité du terrain d'aviation et des installations bombardées, a subi d'importants dommages. Trois bombes sont tombées dans les environs immédiats, une notamment dans le jardin du personnel, à quelque trente mètres du bâtiment. Les murs et la toiture paraissent avoir résisté; par contre, les vitres sont brisées presque en totalité, des fenêtres sont partiellement arrachées, les plafonds sont fortement dégradés et seront sans doute à reprendre entièrement. Le mobilier demeure à peu près intact. Les appartements, situés au premier étage, ont été plus éprouvés encore par suite de l'écrasement total ou partiel des cloisons.

De ce fait le groupe est actuellement inutilisable et sa remise en état nécessitera d'importants travaux. Depuis plusieurs mois la population scolaire avait été évacuée en grande partie. Il restait trois candidats au C.E.P. qui ont été invités à se rendre à l'école voisine de Malintrat (4 kms). Il est à prévoir qu'aucun autre élève ne demandera à venir en classe de longtemps.

L'Inspecteur d'Académie,  
signé: M. BEMOL.

Copie transmise à Monsieur le Recteur, à titre de compte rendu.  
Clermont-Fd, le 3 mai 1944.  
L'Inspecteur d'Académie,





# L'école et la Résistance

## L'école des jours sombres

Lettres d'instituteurs à l'inspecteur d'académie (23 avril 1940 et 2 mai 1940).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, T 1628

Courpière 23 Avril 1940

Monsieur l'Inspecteur,

En réponse à votre note, relative aux filleuls de guerre, reçue ce matin, j'ai l'honneur et le plaisir de vous annoncer que l'école a adopté 3 filleuls.

L'un d'eux a reçu plusieurs envois depuis

octobre ; quand aux autres deux, leurs noms ne nous sont parvenus qu'après Pâques après retour d'un questionnaire rempli, et semblable à celui que je reçois aujourd'hui.

J'aurais cru, Monsieur l'Inspecteur, après lecture de l'en-tête du questionnaire que je devais écrire directement  
231, Boulevard St-Germain  
Paris

et c'est ce que j'ai fait.

Nos enfants s'intéressent à leurs filleuls et nous ferons tout notre possible pour les maintenir dans

ces sentiments de si juste reconnaissance vis-à-vis des soldats qui nous défendent.

Voici les noms :

Courtois Eugène  
13<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
2<sup>ème</sup> Bataillon 6<sup>ème</sup> Compagnie  
S. P. 183

Pescles Alfred  
CIF - 202 1<sup>er</sup> Comp. d'Inf.  
S. P. 26

Lamotte Alphonse  
-154 RIF CM9  
S. P. 71

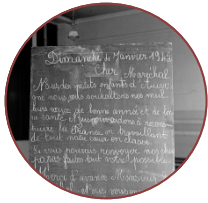
Chamonat le 2 Mai 1940

Monsieur l'Inspecteur,

Je regrette que notre petite école ne puisse accepter un filleul de guerre ; car, les papas de nos petites filles sont aussi mobilisés ; et, pour ma part j'ai 2 orphelins à ma charge, ce qui m'oblige à faire des sacrifices pour leur venir en aide.

Daigner agréer, Monsieur l'Inspecteur, mes respectueux hommages.

M. Lannareix



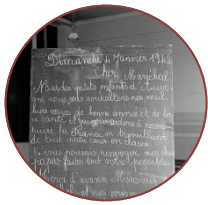
## L'école et la Résistance

### L'école des jours sombres

Commissariat à la Reconstruction, dossier de destruction, Thiers (25 août 1944).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 65 W 940

25 Août 1944 - Bataille pour la libération de Thiers -  
L'immeuble qui constitue le Pensionnat Calémar St-Joseph avait été occupé dès le 10 Juillet 1944 par l'Unité Allemande 16, S.I.S./A  
sur Requisition notifiée à la même date par le Maire de Thiers, M. le Colonel Brabset. En cette journée l'ennemi avait  
formé à St-Joseph un îlot de résistance qui n'a cédé le soir qu'après un vif combat. Avant de se rendre, les Allemands ont  
fait exploser des munitions dans la 1ère classe après y avoir annoncé leurs feux, semble-t-il, à fin d'incendier. Ceci-ci a pu être  
maîtrisé ce qui a préservé la partie de l'immeuble de la destruction totale.





## L'école et la Résistance

### Restrictions et pénuries

Article pour la collecte de papier,  
*La Montagne* (25 octobre 1942).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 2 PER 1039

Extrait du bulletin administratif de  
l'inspection académique du Puy-de-Dôme  
(avril 1940).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, T 1628

PLUTOT QUE D'EN NOIRCIR...

### Les écoliers "collecteront" le papier

Paris, 25 octobre. — La campagne de ramassage des vieux papiers commencera, dans toute la France, le 1<sup>er</sup> novembre. Les élèves des écoles seront invités à rechercher tous les vieux papiers : cahiers, illustrés, journaux, livres usagés, enveloppes, papiers froissés, cartons, papiers d'emballage et les apporteront à leur école. Ils recevront un billet de tombola en échange d'un paquet de deux kilos. L'élève qui apportera cinq paquets recevra un billet supplémentaire.

La tombola, qui sera tirée en février ou mars, comportera de nombreux lots : bicyclettes, vêtements, chaussures, chocolat, livres, jouets, etc. Il doit y avoir un gagnant sur dix billets. En outre, les élèves qui auront réalisé les plus beaux « ramassages » recevront des récompenses diverses.

Cette campagne, organisée par le ministère de la Production industrielle et la corporation du papier, est motivée par la crise très grave qui existe dans ce domaine.

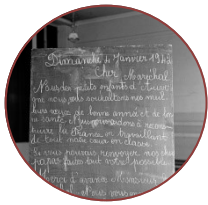
Le prix des vieux papiers est passé, en effet, de 10 fr. à 80 fr. les cent kilos. Les chiffonniers qui, à Paris seulement, étaient près de 10.000, sont maintenant un millier environ, par suite de la suppression du chiffonnage en 1936 et de la diminution de la quantité de papier jetée dans les poubelles. Ceux-ci constituent à peine 18 % des ordures ménagères. Un chiffonnier ne ramasse plus aujourd'hui que 50 kilos par jour au lieu de 200 kilos environ.

On espère que la campagne de ramassage qui va commencer fournira quatre mille tonnes environ à l'industrie du vieux papier. (Ost-Havas.)

Ceci est un bilan. Le bilan de l'effort réalisé par l'école élémentaire publique dans une circonscription d'inspection primaire, comme il y en a 4 à 500 en France, pour le premier trimestre de l'année scolaire : octobre, novembre, décembre 1939.

Quelques caractéristiques de la circonscription dont il s'agit : 10 cantons (2 cantons supplémentaires du fait de la guerre), les 2/3 d'une grande ville : Clermont-Ferrand, une sous-préfecture de 16.000 habitants. En tout : 77 communes, 174 écoles : garçons, filles, mixtes, 345 classes (en défalquant classes enfantines et classes maternelles). Une population scolaire globale de 5.410 garçons et 5.005 fillettes de 6 à 14 ans.

Fin septembre 1939, une note de service de l'Inspecteur primaire autorisait les maîtresses des écoles de filles et des écoles mixtes à consacrer, dès la rentrée, les heures de travail manuel et d'activités dirigées à tricoter des lainages pour les soldats du front (euphémisme, pour ne pas écrire leur demandait, encore moins leur prescrivait). Dans les réunions cantonales de novembre (il n'y eut pas cette année de conférences pédagogiques) la question fut mise sérieusement à l'étude. Il s'agissait de créer des ressources, de se procurer de la laine, choses assez difficiles. Des initiatives heureuses furent citées en exemple : (les maîtres d'un petit village de 512 habitants avaient déjà recueilli, en octobre, dans une seule souscription, plus de 450 francs). Les écoles de garçons devront aider les écoles de filles dans les collectes. On acceptera tous les dons en nature. Dans chaque commune, lainages et provisions seront envoyés de préférence aux mobilisés



# L'école et la Résistance

## Restrictions et pénuries

Lettre du Secours National (24 novembre 1942). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 208 W 10

Secours National

Clermont Ferrand, le 24 novembre 1942

La directrice de l'école Maternelle, avenue du Puy de Dôme  
à Mousnier l'Inspecteur d'Académie du Puy de Dôme,

Mousnier l'Inspecteur d'Académie.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le  
Secours National a attribué aux directrices des écoles Maternelles  
de la ville, pour compléter le repas des enfants mangeant à  
la cantine :

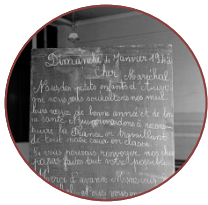
- 100 kilos de farine lactée Nestlé
- 15 kilos de Chocolat
- 25 kilos de confiture
- 10 kilos de biscuits
- 50 kilos de fêta alimentaires
- 8 kilos de saucisses séchées
- 50 boîtes de Sardines

Les denrées ont été réparties entre les différents  
écoles proportionnellement au nombre d'enfants inscrits  
dans chaque cantine

Je vous prie d'agréer, Mousnier l'Inspecteur d'Académie,  
l'assurance de mon respect.

Crusier à M. l'Inspecteur d'Académie, Moullevat,  
le 24-11-42.

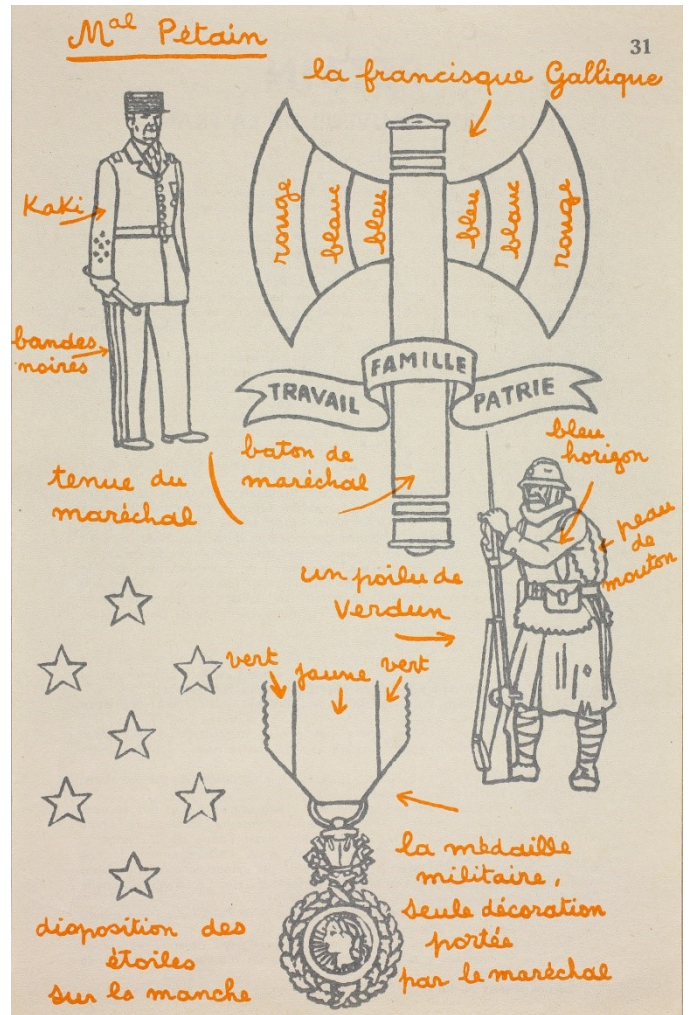
M. l'Inspecteur d'Académie, Moullevat, faisant partie de la commission départementale du  
Secours National a pu observer cet important secours pour les 6.400

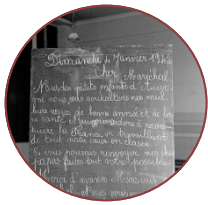


# L'école et la Résistance

## L'école de Vichy

Documents destinés à la décoration des salles de classe, regroupés dans « La France que nous aimons » (1942). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 208 W 1

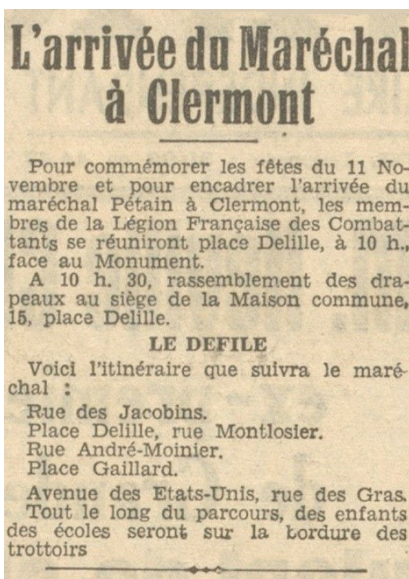
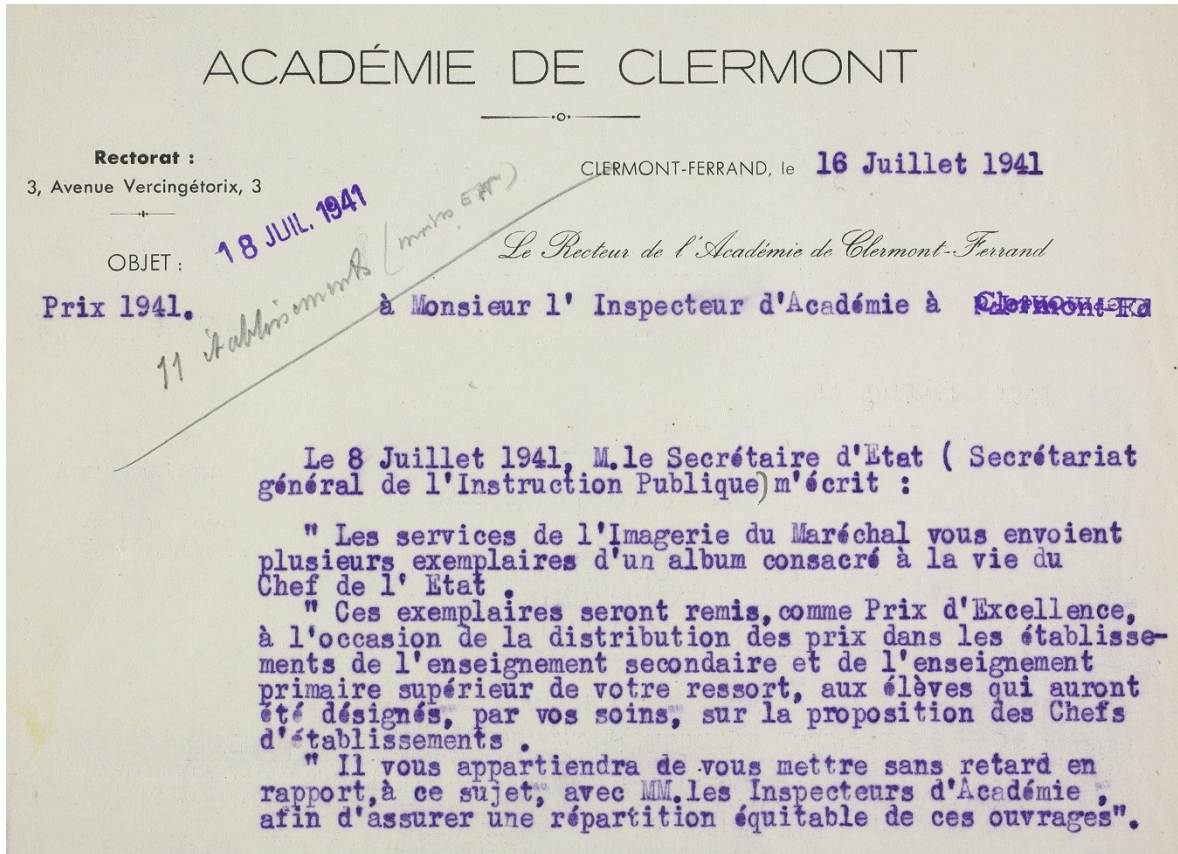




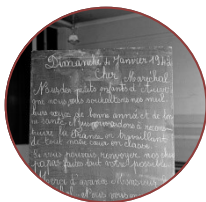
# L'école et la Résistance

## L'école de Vichy

Lettre du recteur de l'académie de Clermont-Ferrand à l'inspecteur d'académie (16 juillet 1941).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 208 W 1



Participation des élèves au 11 novembre 1940,  
*La Montagne* (3 novembre 1940).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 2 PER 1037



# L'école et la Résistance

## L'école de Vichy

Lettre du maire de la ville de Thiers au sous-préfet concernant la cérémonie de salut aux couleurs (12 juin 1940). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 578 W 90

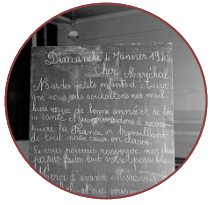
**SALUT AUX COULEURS.-** A partir du 15 Juin et jusqu'au 27 Juillet, la cérémonie aux couleurs aura lieu les dimanches et jours fériés au Monument aux Morts et dans les conditions suivantes :

Les couleurs seront hissées à 8 H.45 en présence d'une délégation d'un établissement scolaire désigné à tour de rôle suivant l'ordre indiqué ci-dessous. Les Directeurs de ces Etablissements fixeront la composition de ces délégations (au moins 20 élèves) suivant l'importance de ces Etablissements. Elles seront encadrées par leurs soins.

Ils désigneront l'élève ayant l'honneur de hisser les couleurs parmi les enfants dont le père ou un frère est mort au Champ d'Honneur ou est prisonnier. Les parents d'élèves, et en particulier, les membres ou amis de la Légion sont instamment priés d'y accompagner leurs enfants pour rendre à notre drapeau les honneurs qui lui sont dus. Quelques fleurs seront déposées par les élèves au Monument aux Morts.

Les couleurs seront hissées:

Le 15 JUIN par l'Ecole Nationale Professionnelle.  
22 JUIN par l'Ecole Jeanne d'Arc  
29 JUIN par le Collège  
6 JUILLET par l'Ecole Prim.Supérieure de Filles  
13 JUILLET par l'Ecole St. Joseph  
20 JUILLET par l'Ecole Centrale de Garçons  
27 JUILLET par l'Ecole Centrale de Filles



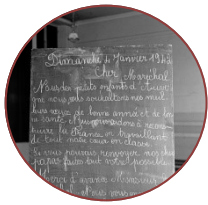
# L'école et la Résistance

## L'école de Vichy

Photographie de la cérémonie de salut aux couleurs à Randan (29 août 1943).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 102 Fi 317







## L'école et la Résistance

### L'école de Vichy

Lettre du secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la Jeunesse aux recteurs et inspecteurs d'académie (13 octobre 1941).

Arch. dép. Puy-de-Dôme, 208 W 1

SECRETARIAT D'ETAT A L'EDUCATION  
NATIONALE ET A LA JEUNESSE

Vichy, le 13 octobre 1941.

LE SECRETAIRE D'ETAT A L'EDUCATION NATIONALE  
ET A LA JEUNESSE,

à Messieurs les Recteurs  
et à Messieurs les Inspecteurs d'Académie.

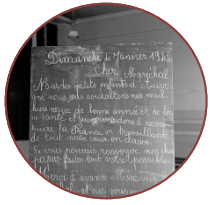
Au moment de la rentrée scolaire, je tiens à rappeler par votre intermédiaire aux professeurs et aux instituteurs les devoirs que leur imposent les circonstances présentes.

Je vous invite à leur faire connaître l'appel que leur adresse leur chef et que voici :

" Vous avez la mission la plus haute qui soit : celle d'instruire les enfants, de les éduquer, d'en faire des Français ayant le sens du devoir et l'amour de l'effort. Cette mission vous la remplissez, j'en suis sûr, de tout votre coeur, mais elle exige de vous un don total; vous ne devez pas séparer votre vie de votre enseignement, avoir au dehors de la classe une attitude ou une manière d'être qui compromette l'autorité que vous devez avoir sur vos élèves.

En classe, votre devoir est plus impérieux encore. Sachez que le moindre mot que vous prononcez peut éveiller chez vos élèves des résonances profondes; que le moindre doute peut les troubler. Vous avez devant vous des enfants dont la principale qualité est l'enthousiasme; vous devez tout faire pour que celui-ci s'exalte pour la Patrie. Sachez les soustraire à la dangereuse illusion qui prétendrait dissocier notre destin du Chef que la Loi a investi du commandement de la Nation, qui, seul entre tous, avait, de 1914 à 1918, acquis assez de gloire pour forcer l'admiration du vainqueur, arrêter l'invasion de 1940, et dont la présence à la tête du gouvernement symbolise et garantit l'unité de la France et de son empire.

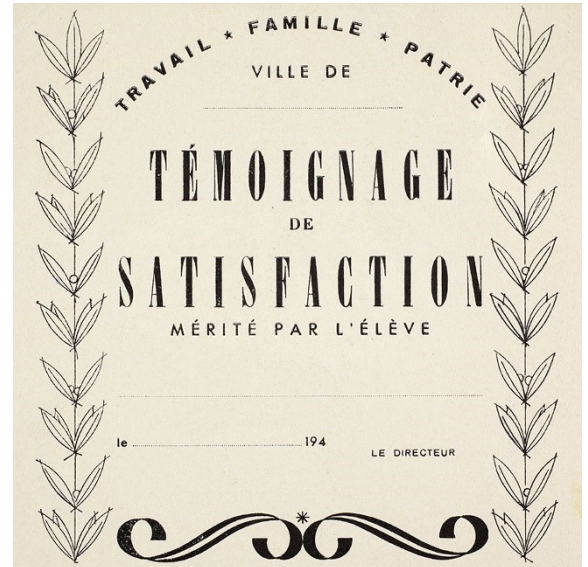
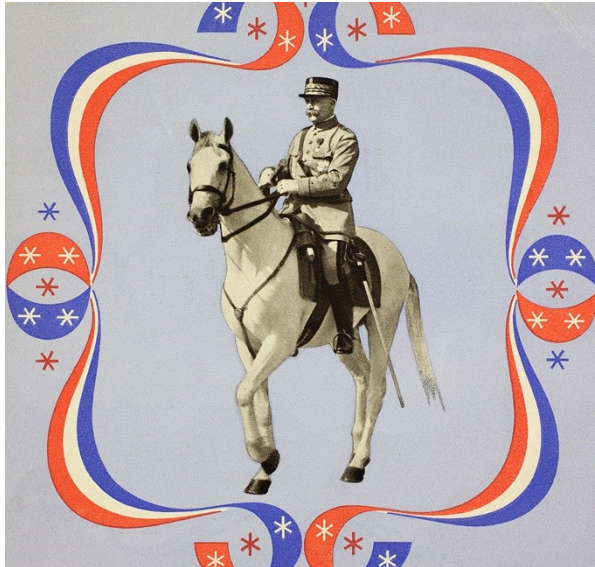
Montrez-vous capables de faire comprendre à vos élèves l'étendue du sacrifice et l'intensité des efforts qu'exige de nous la conjonction du blocus et de l'occupation; inspirez-leur le culte de l'héroïsme que nos soldats et nos civils ont déployé pendant la bataille et depuis l'armistice sur le sol de notre territoire et sur les points menacés de notre Empire. Préservez surtout les enfants des propagandes qui n'ont d'autre objet que de troubler les esprits et de diviser les coeurs. Quelles que soient les vicissitudes de la lutte, comprenez bien qu'il n'y aura de peuples sains et saufs que ceux qui échapperont aux dissensions intérieures. C'est pourquoi il ne suffit pas de se proclamer français; il faut encore se mettre coeur et âme au service de la France dont le salut ne peut se faire aujourd'hui, comme à toutes les époques critiques de son histoire, que dans l'union de ses enfants.



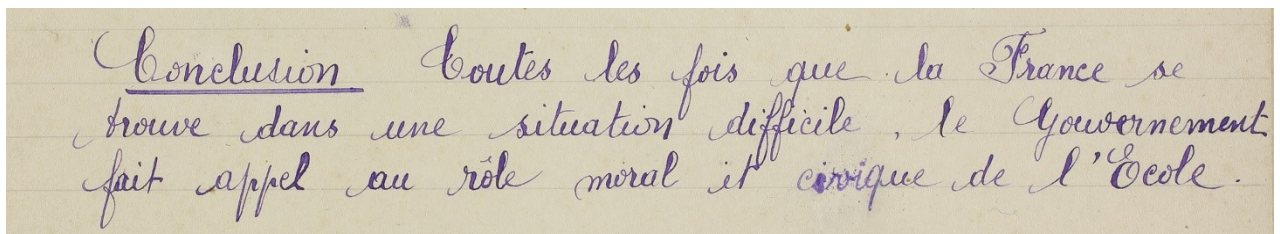
# L'école et la Résistance

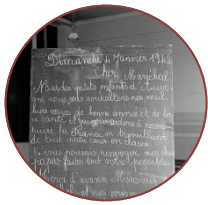
## L'école de Vichy

Diplômes récompensant les élèves méritants (1940).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 208 W 1



Extrait du rapport rédigé par les instituteurs du canton de Pionsat, se référant à la Conférence pédagogique du 27 octobre 1944.  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, T 5838





# L'école et la Résistance

## L'école de Vichy

Programme de l'enseignement primaire élémentaire, éducation morale et patriotique (septembre 1941)

Arch. dép. Puy-de-Dôme, 418 W 33

### PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ELEMENTAIRE EDUCATION MORALE ET PATRIOTIQUE

#### PREMIER CYCLE

##### I. — SECTION PREPARATOIRE

###### Morale

Causeries morales ; récits historiques destinés à faire naître chez l'enfant la pitié envers la patrie.

###### Lecture

##### II. — COURS ELEMENTAIRE

###### Education morale et patriotique

Entretiens familiers sur des sujets moraux ou historiques empruntés à la tradition nationale ou locale.

Etude de pages à valeur éducative empruntées aux monuments de la langue française : moralistes, écrivains politiques, messages du Maréchal Pétain.

La patrie ; l'attachement au sol natal ; le respect de la famille.

Les forces morales et leurs sources spirituelles.

##### III. — COURS MOYEN

###### Education morale et patriotique

Lectures et entretiens ; les devoirs de la vie sociale ; le respect du travail et des travailleurs ; la famille ; la société ; la patrie. Les vertus individuelles ; la conscience, l'amour de l'effort ; l'esprit de sacrifice ; le courage ; la bonté et la tolérance ; la tempérance ; la modestie ; la sincérité.

La tradition et l'unité françaises.  
La civilisation chrétienne.

#### DEUXIEME CYCLE

##### a) EDUCATION MORALE, CIVIQUE ET PATRIOTIQUE

###### I. — La patrie.

La pitié envers la patrie et les devoirs qu'elle implique ; l'esprit de sacrifice ; la volonté de servir ; la communauté nationale ; le drapeau ; l'hymne national ; la fierté de la France et le sentiment de la solidarité entre les nations de l'Europe et du monde.

Les devoirs du Français : le loyalisme envers le chef de l'Etat ; l'Etat hiérarchique et le respect de l'autorité ; l'obéissance aux lois.

###### II. — La famille.

La famille, assise de l'édifice social ; honneur, protection et aide dus à la famille. — Le devoir de fonder une famille. — Mission éducatrice des parents.

Devoir des enfants envers leurs parents et devoirs des frères et sœurs entre eux.

L'attachement au foyer familial.

###### III. — L'individu.

Place de l'individu dans la famille, la société et la patrie. La conscience ; la responsabilité morale ; la sensibilité morale.

L'idéal moral ; l'appel du héros et du saint. Les valeurs spirituelles. La civilisation chrétienne.

### HISTOIRE

#### COURS ELEMENTAIRE

Principaux faits et principales dates de l'histoire de France jusqu'en 1453. Tableaux pittoresques de la vie d'autrefois. Les Français illustres.

Causeries anecdotiques sur les Gaulois ; la conquête de la Gaule ; la vie gallo-romaine ; les grandes invasions ; Clovis et sa conversion.

Le moyen âge : Charlemagne et son empire ; les rois capétiens et leur domaine ; la grandeur du siècle de saint Louis ; les misères de la guerre de Cent ans ; l'éveil mystique du patriotisme français : Jeanne d'Arc.

L'Eglise et sa place dans le monde médiéval ; les Croisades. Notions élémentaires sur la formation de la France jusqu'en 1453. L'unité française.

#### COURS MOYEN

Principaux faits et principales dates de l'histoire de France de 1453 à nos jours.

Les grandes découvertes.

La Renaissance et la Réforme.

Notions simples et exactes sur la monarchie absolue.

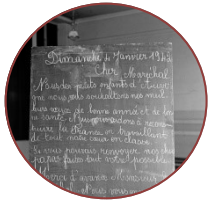
Le prestige français au xvii<sup>e</sup> siècle, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV. La fin de l'ancien régime.

La Révolution, le Consulat et l'Empire.

La Restauration ; la II<sup>e</sup> République ; le second Empire.

La III<sup>e</sup> République.

La perpétuité de l'effort français ; l'unité française ; l'empire colonial et ses fondateurs. La France dans le monde.



## L'école et la Résistance

### L'école de Vichy

Arrêté du 16 août 1941 relatif à l'organisation de l'enseignement primaire (extrait).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 418 W 33

#### b) Ecoles de garçons rurales

Travaux pratiques à l'atelier, à la maison, en application du programme de sciences appliquées.

Travaux de saison au jardin, au verger, au champ ; démonstrations en application du programme d'agriculture.

Visites de fermes, d'industries agricoles.

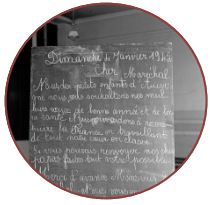
#### c) Ecoles de filles

Exercices pratiques : cuisine, blanchissage, repassage couture, raccommodage, lingerie, layette, tricot, détachage de vêtements ; entretien de parquets, tentures, meubles, etc.

Lecture d'un compteur à gaz, d'un compteur électrique.

Vérification de la consommation d'un appareil à gaz, en électricité.

Travaux de saison au jardin.



# L'école et la Résistance

## L'école de Vichy

Décret du 15 août relatif à l'organisation du baccalauréat de l'enseignement secondaire, série classique A (extrait).

Arch. dép. Puy-de-Dôme, 418 W 33

### II. — Épreuves orales.

#### a) Obligatoires

- « 1<sup>o</sup> Explication d'un texte français de VII<sup>e</sup>.  
XVIII<sup>e</sup> ou XIX<sup>e</sup> siècle ;
- « 2<sup>o</sup> Explication d'un texte latin ;
- « 3<sup>o</sup> Explication d'un texte grec ;
- « 4<sup>o</sup> Interrogation d'histoire et de géographie ;
- « 5<sup>o</sup> Interrogation de mathématiques portant sur la partie obligatoire du programme ;
- « 6<sup>o</sup> Interrogation de sciences physiques portant sur la partie obligatoire du programme.

#### b) Facultatives

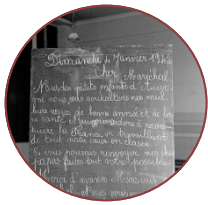
- « 1<sup>o</sup> Épreuve de dessin ;
- « 2<sup>o</sup> Épreuve d'éducation physique.

#### c) Facultatives spéciales aux garçons

- « 1<sup>o</sup> Deuxième interrogation de mathématiques portant sur la partie facultative du programme ;
- « 2<sup>o</sup> Deuxième interrogation de sciences physiques portant sur la partie facultative du programme.

#### d) Facultatives spéciales aux jeunes filles

- « 1<sup>o</sup> Épreuve de musique ;
- « 2<sup>o</sup> Épreuve d'enseignement ménager.



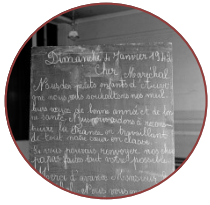
## L'école et la Résistance

### L'école de Vichy

Extrait d'une copie rédigée pour le concours de rédacteur (4 février 1942).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 901 W 262

Grâce à la promptitude du Maréchal Pétain, la France n'a pas perdu son hégémonie à l'extérieur. Une collaboration étroite avec ses voisins immédiats, l'Allemagne et l'Italie, lui a permis de garder son rang. Le redressement que la France doit subir n'est plus qu'un redressement d'ordre intérieur. Vis-à-vis du Monde la France a gardé son honneur, son empire, ses frontières.

Mais elle doit combattre ses ennemis, ses parasites, ceux qui ne vivaient que par l'argent, "la franc-maçonnerie", la "juiverie" doivent être exclues de tout ordre nouveau. De même qu'en 1815, le Maréchal voit le redressement de la France dans une fusion plus intime des classes. Il élève les paysans, les ouvriers, nul n'est oublié. Mais il y a aussi un redressement propre à chaque Français, un redressement de caractère, de bonne foi, de conscience.



## L'école et la Résistance

### L'école de Vichy

Rédaction sous forme de lettre d'un élève à sa mère à l'occasion de la journée du 25 mai, page 1/3 (3 mai 1941). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 418 W 195

École d'Ansac-sur-Vienne (Charente) —

Lettre d'un élève de 1<sup>ère</sup> classe, adressée à sa maman  
à l'occasion de la Journée du 25 mai 1941 —

Ansac-sur-Vienne 3 mai 1941

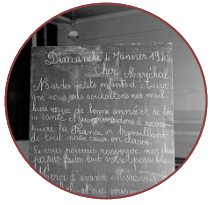
Chère maman

En l'honneur de la fête des mères, je suis heureux de pouvoir aujourd'hui t'exprimer toute ma reconnaissance et mon affection.

Mon père mort alors que j'avais 2 ans, tu as dû travailler, rentrer tard le soir et tu ne m'as jamais rien refusé.

Malgré la fatigue, après le labeur pénible, tu étais là pendant la nuit, le front penché sur mon berceau pendant que je pleurais et même quand je dormais. Tu veillais sous la lampe pour raccommoder, tricoter, repasser.

Avant de te coucher, tu venais voir si je dormais et si je n'étais pas découvert. Le jour, pendant que le travail te réclamait, il fallait que tu me gardes; comme j'étais exigeant ! Tu as été beaucoup éprouvée quand nous dûmes quitter notre toit pour partir en évacuation, quitter tout, même notre famille. Tu as pleuré dans



## L'école et la Résistance

### L'école de Vichy

Rédaction sous forme de lettre d'un élève à sa mère à l'occasion de la journée du 25 mai, page 2/3 (3 mai 1941). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 418 W 195

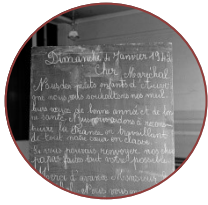
les wagons mais tu ne l'es jamais laissée abattre ;  
et pourtant si tu es partie c'est pour moi, car toi  
seule, tu aurais pu rester mais ton cœur ne voulait pas  
me quitter.

Puis, loin de chez nous, de notre famille, je suis tombé  
malade, je fus tout près de la mort. Tu faisais tout  
ce que tu pouvais, achetant tous les médicaments  
possibles sans penser que tu t'appauvrisais. Aucune  
fortune ne pourrait payer ces dévouements.

En ce moment même, tu te privas pour moi, tu  
veux que je grandisse et que je fasse une belle  
croissance et je mange sûrement des aliments de  
tes cartes mais tu es comme toujours bonne et  
gentille. Je voudrais pour cela faire de mon  
mieux pour te remercier.

Dans les circonstances pénibles que nous traversons,  
loin de tout, c'est le moment où je peux, plus que  
jamais, me rendre utile : chercher de l'eau, du bois,  
le couper, le mettre dans la caisse tout près du  
fourneau, aller dans les fermes chercher des provisions  
car en ce moment il manque bien des choses,

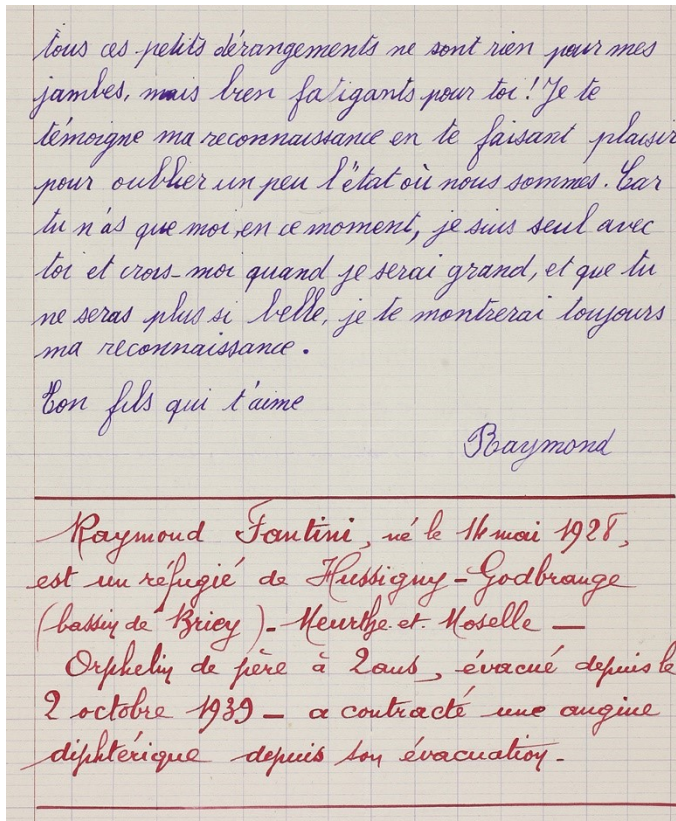




# L'école et la Résistance

## L'école de Vichy

Rédaction sous forme de lettre d'un élève à sa mère à l'occasion de la journée du 25 mai, page 3/3 (3 mai 1941). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 418 W 195



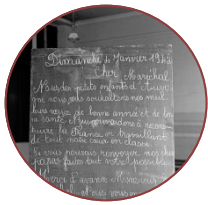
Intitulé de sujet proposé aux Concours Généraux des bons d'armement (1940). Arch. dép. Puy-de-Dôme, T 1629

**SUJET 2**

pour les Séries 3, 4, 5 <sup>(2)</sup>

Un combattant, marin ou aviateur, raconte sa plus récente patrouille dans la mer du Nord ou au-dessus des territoires ennemis. Il explique comment les armes perfectionnées dont il dispose (avions modernes, mitrailleuses, torpilles, grenades sous-marines) lui permettent de remplir efficacement sa mission. Il conclut en invitant les non-combattants à faire eux aussi leur devoir en souscrivant aux Bons d'Armement pour procurer à nos défenseurs les armes puissantes dont ils ont besoin.

<sup>(2)</sup> Série 3 : 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire ; cours préparatoires des E.P.S. et des E.P. ; 1<sup>re</sup> année des E.P.S. et des C.C. — Série 4 : E.P. et Cours professionnels. — Série 5 : 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> secondaires ; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> an. E.P.S. et C.C.



## L'école et la Résistance

### L'école de Vichy

Copie d'élève du Concours général des bons d'armement (8 mai 1940).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, T 2583

« Un superbe avion du dernier modèle m'était destiné. Avec une confiance aveugle je montais dans mon appareil. Quelle joie pour moi de viser les avions ennemis avec des mitrailleuses précises qui atteignent bien leur but ! Avec quel orgueil je voyais descendre en flammes un avion « l'ôches » qui avait « du plomb dans l'aile ».

L'alerte était donnée en Allemagne. La défense contre avions on'envoyait des bombes. Mais grâce à la légèreté de mon avion et à la vitesse à laquelle il <sup>voleait</sup> ~~marchait~~, j'ai pu revenir sain et sauf « quelque part en France » après avoir efficacement rempli ma mission »

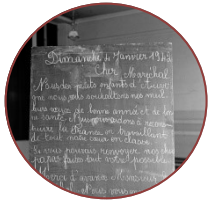
« Vous voyez par ce récit, mes chers pa-

rents que la bravoure de nos soldats ne suffit pas. Il leur faut <sup>un</sup> ~~un~~ pour gagner la victoire des armes modernes et bien perfectionnées.

Pour les fabriquer, il faut de l'argent et cet argent, ce sont les Français qui doivent le prêter à l'état.

Ils ont de petites économies qui sont précieuses, et qui représentent bien des sacrifices.

Vous, mes chers parents, qui êtes trop vieux pour combattre, servez, vous aussi la patrie en souscrivant aux bons d'armements. Ainsi vous vous unirez à l'effort que tout le pays est en train de fournir.



## L'école et la Résistance

### L'école de Vichy

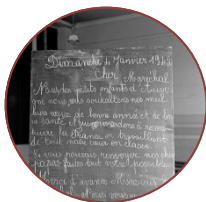
Extrait de la copie d'une élève participant au concours organisé par la Légion des Combattants (avril 1944). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 208 W 7

Dans un de ses messages le Maréchal a dit :  
« En cette nuit de Noël, où les hommes les plus rudes retrouvent un cœur d'enfant pour croire et pour aimer.....? »

Beaucoup d'autres, au contraire, sont tristes en ce jour de Noël, car ils ont de nombreux absents. Où sont-ils ? Peut-être prisonniers, travailleurs libres déportés en Allemagne, jeunes des Chantiers, sinistrés, tués même par ces terribles bombardements que subissent nos chères villes de France !

Combien de mères, de fiancées, d'épouses pleurent et songent à leurs fils, à leur futur mari, à leur époux qui, bien loin d'elles, comme abandonnés pleurent et songent aussi.

Combien de mamans passent, seules, en compagnie de leurs tout jeunes enfants, devant une table et un buffet vides, devant un feu mort, cette bien triste veillée de Noël !

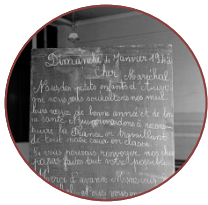


## L'école et la Résistance

### L'école de Vichy

Photographie d'un tableau de classe avec un message de vœux adressé par des enfants clermontois au Maréchal Pétain (4 janvier 1942). Arch. dép. Puy-de-Dôme, prêt Paule Gautier

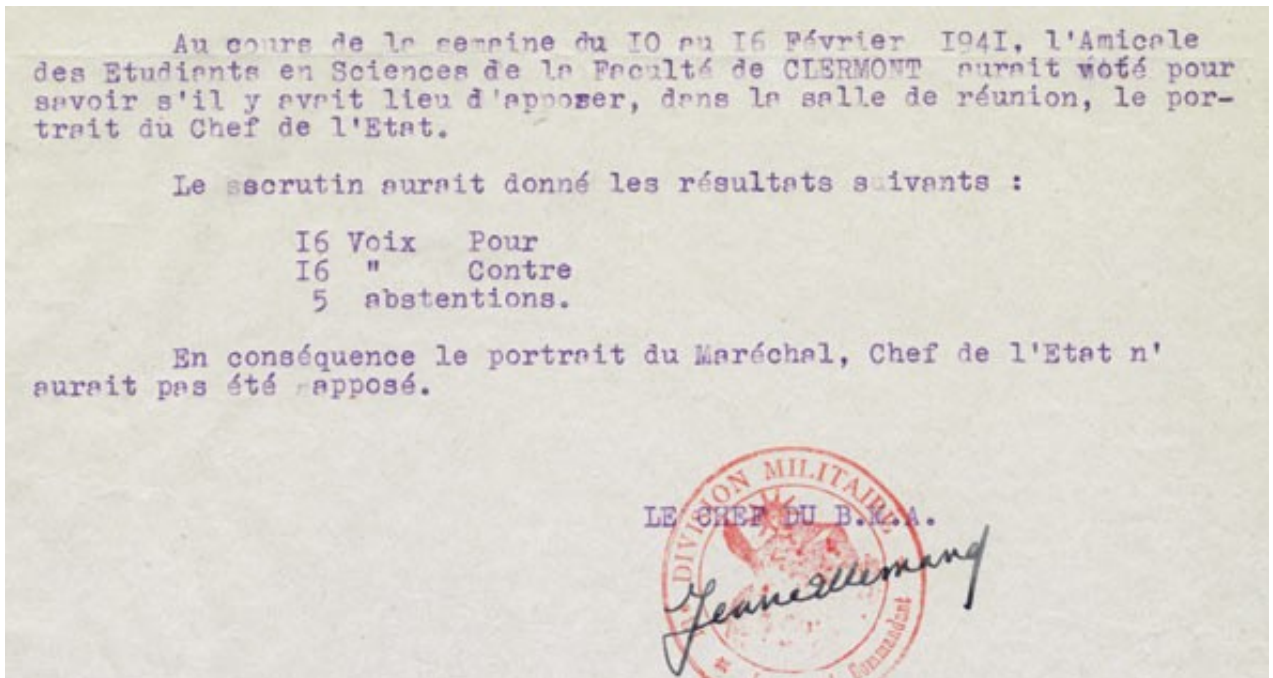




## L'école et la Résistance

### Une résistance du quotidien

Rapport militaire sur l'absence du portrait du Maréchal Pétain à la Faculté de Sciences de Clermont (1941). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 6 W 1





# L'école et la Résistance

## Une résistance du quotidien

Rapport de l'inspecteur d'académie du Cantal sur la propagande gaulliste dans les lycées (30 juin 1941). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 6 W 1

ACADÉMIE  
DE  
CLERMONT

INSPECTION ACADÉMIQUE DU CANTAL

Aurillac, le 30 juin 1941

N°

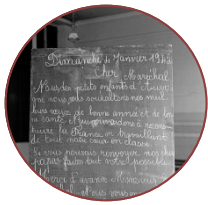
OBJET :  
Affaire du Lycée  
de jeunes filles  
d'AURILLAC

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE DU CANTAL  
à Monsieur le RECTEUR de l'ACADEMIE  
à CLERMONT-FERRAND.

Reponse à note  
rectorale du 25 juin  
1941

En réponse à votre note du 25 juin 1941 m'informant que l'attention de M. le Secrétaire d'Etat avait été attirée sur la propagande gaulliste sévissant au lycée de jeunes filles d'AURILLAC, j'ai l'honneur de vous rendre compte des résultats de l'enquête que j'ai effectuée.

Il y a eu en effet au lycée de jeunes filles une petite agitation chez les élèves, notamment chez les grandes, en classes de philosophie, première et deuxième. Plusieurs fois, des inscriptions à la orsie, des V en particulier, ou des inscriptions en latin ont été tracées sur les murs ou sur les portes ; quelques discussions entre élèves ont eu lieu au sujet de l'attitude à tenir en face des événements actuels ; plusieurs d'entre elles ont manifesté, mais sans ostentation, des sentiments favorables à l'Angleterre ; peut-être quelques-unes ont critiqué la politique du Maréchal. Mais j'ai interrogé les élèves et je puis affirmer que toutes ces petites manifestations se réduisent à peu de chose et qu'il n'y a jamais eu à proprement parler dans le lycée une propagande en faveur de la dissidence. J'ai réuni les élèves, je leur ai lu et commenté la circulaire de M. le Ministre en date du 7 juin 1941 et j'ai senti chez elles une flamme ardente de patriotisme et un amour sincère de la France et du Maréchal. Il suffit de les convaincre et la chose est facile. Je leur ai demandé d'avoir confiance en nos chefs et, pour le moment, de bien travailler.



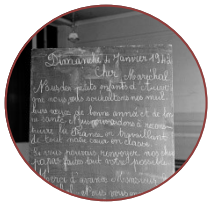
## L'école et la Résistance

### La répression

Extraits du discours du Principal du collège La Fayette à Brioude, retraçant l'historique du collège durant la guerre (juin 1945). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 418 W 80

Vacances 1939. - Après la chaude alerte de 38, terminée par le compromis de Munich, le monde entier est en fièvre. Chacun sent bien que la guerre est inévitable et le brutal ultimatum de l'Allemagne à la Pologne ne surprend personne. Le 3 septembre, la France et l'Angleterre déclarent la guerre au Nazisme. Dans notre Collège la rentrée scolaire est bouleversée.

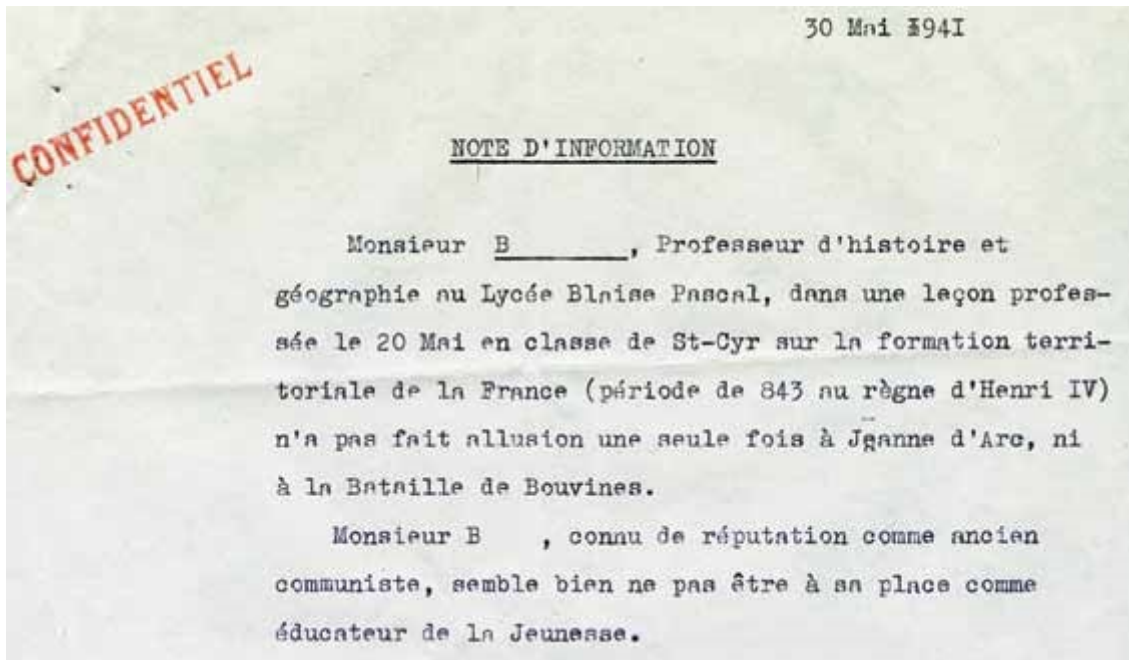
de notre regretté Monsieur Crinoy et le Collège, durant cette année scolaire 1940-1941 fonctionne normalement, donnant asile à un nombre important de réfugiés venus de toutes les grandes villes et aussi à de nombreux Israélites traqués par les lois raciales, ou pourchassés par la Gestapo. C'est le début de cette longue période de quatre années où la chasse à l'homme se développe, s'organise pour aboutir à la déportation, quand ce n'est pas au martyre et à la mort de milliers d'êtres humains. Dans notre zone vitée avec une ironie cinquante "zone libre" on opprime certaines catégories de citoyens - un juif - un franc-maçon - un syndicaliste - un communiste - un socialiste n'ait jamais sûr de coucher le soir dans son lit, d'avoir le lendemain encore son gagne-pain - Nouvelle victime, Monsieur Martin est démissionné d'office, et j'ai la douleur de devoir succéder dans ces conditions pénibles au parfait honnête homme, au patriote engagé volontaire de la guerre précédente qui était ce chef estimé. C'est sous la direction de M<sup>r</sup> Martin que le Collège voit son premier élève victime de ses opinions de résistant.



## L'école et la Résistance

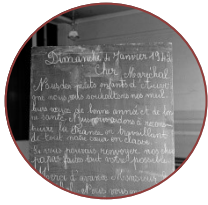
### La répression

Note confidentielle sur un professeur d'Histoire-Géographie (30 mai 1941).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 418 W 92



*Les informations nominatives ont été masquées afin de protéger la vie privée des personnes.*






# L'école et la Résistance

## La répression

Demande de visa par Herbert Feuerstein (1940).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 115 W 32



**ÉTAT FRANÇAIS**  
**DEMANDE DE VISA**

de ~~sortie (1)~~  
~~d'aller et retour (1)~~

présentée par un ÉTRANGER :

NOM : **FEUERSTEIN**

(pour les femmes, ajouter le nom patronymique)

Alias : -----

Prénoms : **Herbert**

Date et lieu de naissance : **22 décembre 1927 - Vienne (Autriche)**

Nationalité actuelle (2) : **allemande**

Nationalité d'origine : **allemande**

Situation de famille (préciser, le cas échéant, si le requérant a une femme et des enfants français) :  
**célibataire**

Domicile habituel (adresse) : **Oeuvre de La Guette, Hôtel des Anglais,  
La Bourboule (Puy-de-Dôme)**

Résidence actuelle (adresse) : **Id.**

Profession : **Ecolier. (Ecole communale de La Bourboule)**

Confession : **Israélite.**

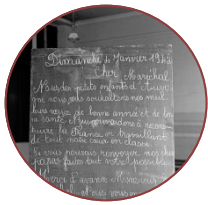
Situation militaire : -----

Depuis combien de temps l'intéressé séjourne-t-il en France ? : **Depuis le 23 mars 1939.**

Nature et numéro du titre de voyage dont il est titulaire : **Passeport allemand N°103.561,  
délivré par le Président de Police à Vienne le 15/3/1939, valable**

Durée de sa validité : **jusqu'au 15 mars 1941.**

Autorité qui l'a délivré : **Président de Police à Vienne.**



## L'école et la Résistance

### La répression

Lettre du comité israélite pour les enfants venant d'Allemagne et de l'Europe centrale (Œuvre de la Guette) transférés de Paris à La Bourboule au directeur de la 1<sup>e</sup> division de la préfecture du Puy-de-Dôme, document appuyant la demande de visa de Herbert Feuerstein (28 janvier 1941). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 115 W 32

COMITE ISRAELITE POUR LES ENFANTS VENANT D'ALLEMAGNE & DE L'EUROPE CENTRALE  
38 rue du Mont-Thabor - PARIS  
actuellement : LA BOURBOULE (Puy-de-Dôme)  
ex-Grand-Hôtel (Tel.N°5)

La Bourboule, 28 Janvier 1941

Monsieur M O R E L  
Directeur de la 1ère Division  
Préfecture du Puy-de-Dôme  
CLERMONT-FERRAND

Re : Feuerstein Herbert

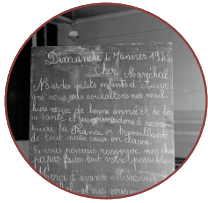
Monsieur le Directeur,  
J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-inclus un certain nombre de documents se rapportant à une demande de visa de sortie de France, présentée par l'enfant Herbert Feuerstein, domicilié à notre Œuvre de La Guette, à La Bourboule.

Ce garçon, âgé de 13 ans, doit rejoindre ses deux parents résidant en Suisse. Son départ doit s'effectuer dans le cadre d'un convoi organisé par le Secours Suisse aux Enfants. Vous voudrez bien relever, dans la copie d'une lettre du Consul de Suisse à Lyon, jointe au dossier inclus, que la Préfecture du Rhône a fixé la date du départ de ce convoi d'enfants au 5 Février prochain.

L'avis du Consulat Suisse, que le visa Suisse est accordé à cet enfant ne m'étant parvenu qu'hier, il ne m'a pas été possible de vous saisir plus tôt d'une demande de visa de sortie.

Puis-je, à l'effet de permettre à l'enfant de partir dans le cadre du convoi projeté, vous adresser la demande de bien vouloir, à titre exceptionnel, provoquer, si cela est nécessaire, la décision du Ministère de l'Intérieur par la voie la plus rapide, si possible par téléphone ?

Moi-même, afin d'accélérer la procédure, j'adresse en même temps, avec une copie de la demande de cet enfant, une lettre au Chef du 6ème Bureau de la Direction Générale de la Sûreté Nationale à Vichy (Mr. Drangelzer) en lui demandant de bien vouloir intervenir auprès du bureau compétent de la Sûreté Nationale afin que ce dernier vous fasse parvenir sans retard son avis ou sa décision. Le 6ème Bureau s'occupe en effet depuis Janvier 1939 des affaires relatives aux enfants étrangers que nous avons pris en charge et s'intéresse beaucoup à l'heure actuelle aux moyens de les faire émigrer le plus rapidement possible.



## L'école et la Résistance

### La répression

Demande de visa par Hilde Gertrud Weishmann (août 1941).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 115 W 14

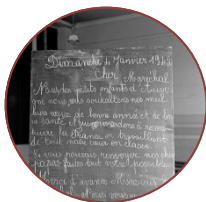
*Hilde Gertrud Weishmann*  
*11742 3 SEPT. 1941*  
*Visa 2000 1/141*  
*Le Bourboule, 11 août 1941*

EM 61721

Monsieur le Préfet du PUY-DE-DOME  
1ère Division - 3ème Bureau  
CLERMONT-FERRAND

Monsieur le Préfet,

Je soussignée WEIHSMANN Hilde Gertrud,  
célibataire, écolière, réfugiée provenant d'Alle-  
magne, née à Vienne (Autriche) le 29 Mars 1926,  
fille de Meyer Dawid Weishmann et de Anna, son  
épouse, domiciliée à l'Oeuvre de La Guette, à la  
Bourboule (P. de D.),



# L'école et la Résistance

## La répression

Recommandation pour la demande de visa de Hilde Gertrud Weishmann (août 1941).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 115 W 14

Recommandée

Robert JABLONSKI  
Grand Hôtel  
LA BOURBOULE  
(P-de-D)

La Bourboule, le 16 décembre 1941

Monsieur le Chef de la 1ère Division  
Préfecture du Puy-de-Dôme  
CLERMONT-FERRAND

Ref : WEIHSMANN Hilde Gertrud  
Visa de sortie

Monsieur,

En ma qualité de Secrétaire du Comité pour les Enfants (Œuvre de la Guette à La Bourboule), j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-inclus le titre d'identité et de voyage - - - n° AS50268/1174 qu'à la date du 23 septembre 1941 vous avez consenti à délivrer à la jeune WEIHSMANN Hilde Gertrud, de nationalité ex-autrichienne à la suite de sa demande datée du 11 août 1941.

A l'époque, cette jeune fille devait quitter la France pour se rendre à Shanghai, auprès de ses parents ; en effet, le Conseil municipal de la concession internationale de Shanghai lui avait octroyé un certificat d'immigration.

Dès l'octroi du titre d'identité et de voyage sus-mentionné, l'organisation HIGEM à Marseille, en collaboration avec le service compétent de la Préfecture des Bouches-du-Rhône, s'est efforcée d'obtenir pour la jeune WEIHSMANN une place sur le prochain bateau français se rendant en Indochine et à Shanghai, ainsi que le sauf-conduit colonial et le visa de transit pour l'Indochine nécessaires.

Jusqu'ici, ce bateau n'a pas encore pu partir.

Entre temps, cette jeune fille a reçu un avis du Consulat américain à Lyon d'après lequel un visa d'immigration pour les Etats-Unis d'Amérique pourrait lui être accordé. Je vous prie de trouver ci-inclus l'original de la lettre du Consul américain en vous priant de bien vouloir me le retourner.

Dans ces conditions, notre Comité, désireux de faire émigrer le plus rapidement possible les enfants qui lui avaient été confiés, préfère réaliser le projet d'un départ de la jeune WEIHSMANN pour les Etats-Unis.

Aussi ai-je l'honneur de vous demander de bien vouloir changer la destination du titre d'identité et de voyage ainsi que du visa de sortie, en remplaçant la mention " Shanghai " par celle des " Etats-Unis d'Amérique ".

Les points de sortie de France seraient Marseille, ou Cerbère, ou Canfranc.


*Handwritten notes:*  
" Visa prorogé sous le même n° (1174) du 17/12/41 au 17/3/42 " (circled)  
" au Consulat des Etats-Unis " (circled)  
" Arrivé à la Préfecture de la Mairie de La Bourboule le 15/12/41 " (circled)



# L'école et la Résistance

## La répression

Demande de visa par Bertý Heiberg (août 1941).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 115 W 14



*Titre d'identité  
et de voyage  
n° 1146*

EM 6.1719

La Bourboule, II août 1941

Sur le Préfet du PUY-de-DÔME  
Division - 3ème Bureau  
CLERMONT-FERRAND

*1941*

*(circulaire du 20/11/41)*

le Préfet,

Je soussignée HEIBERG Bertý, célibataire, écolière, réfugiée provenant d'Allemagne, née à Vienne (Autriche) le 2 mars 1928, fille de Isidor Heiberg et de Hélène Gruber, son épouse, domiciliée à l'Oeuvre de La Guette, à La Bourboule (Puy-de-Dôme),

ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance :

- 1°) un titre d'identité et de voyage;
- 2°) un visa de sortie de France (point de sortie Marseille ou Canfranc);
- 3°) un sauf-conduit colonial;
- 4°) un visa de transit pour l'Indochine;

pour me permettre de me rendre à Shanghai, où je dois rejoindre mes deux parents qui y sont domiciliés 9/24 Quinsan Gardens.

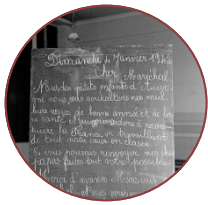
D'une lettre de la Hias-Jca Emigration Association (Hicem), 425 rue Paradis, Marseille, en date du 6 août 1941, dont je vous prie de trouver la copie ci-incluse, il résulte qu'un certificat d'immigration, qui m'avait été délivré par le Conseil Municipal de la Concession Internationale de Shanghai, vient d'être renouvelé; la Hicem se charge de l'organisation technique du voyage.

Je suis entrée en France en Mars 1939, en vertu d'une autorisation collective spéciale dans le cadre d'un transport d'enfants réfugiés.

J'ai été domiciliée jusqu'en Mai 1940 à l'Oeuvre de la Guette, à Villeneuve-St-Denis (S & M) et depuis lors à la même Oeuvre à La Bourboule.

Avec mes sincères remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus distingués

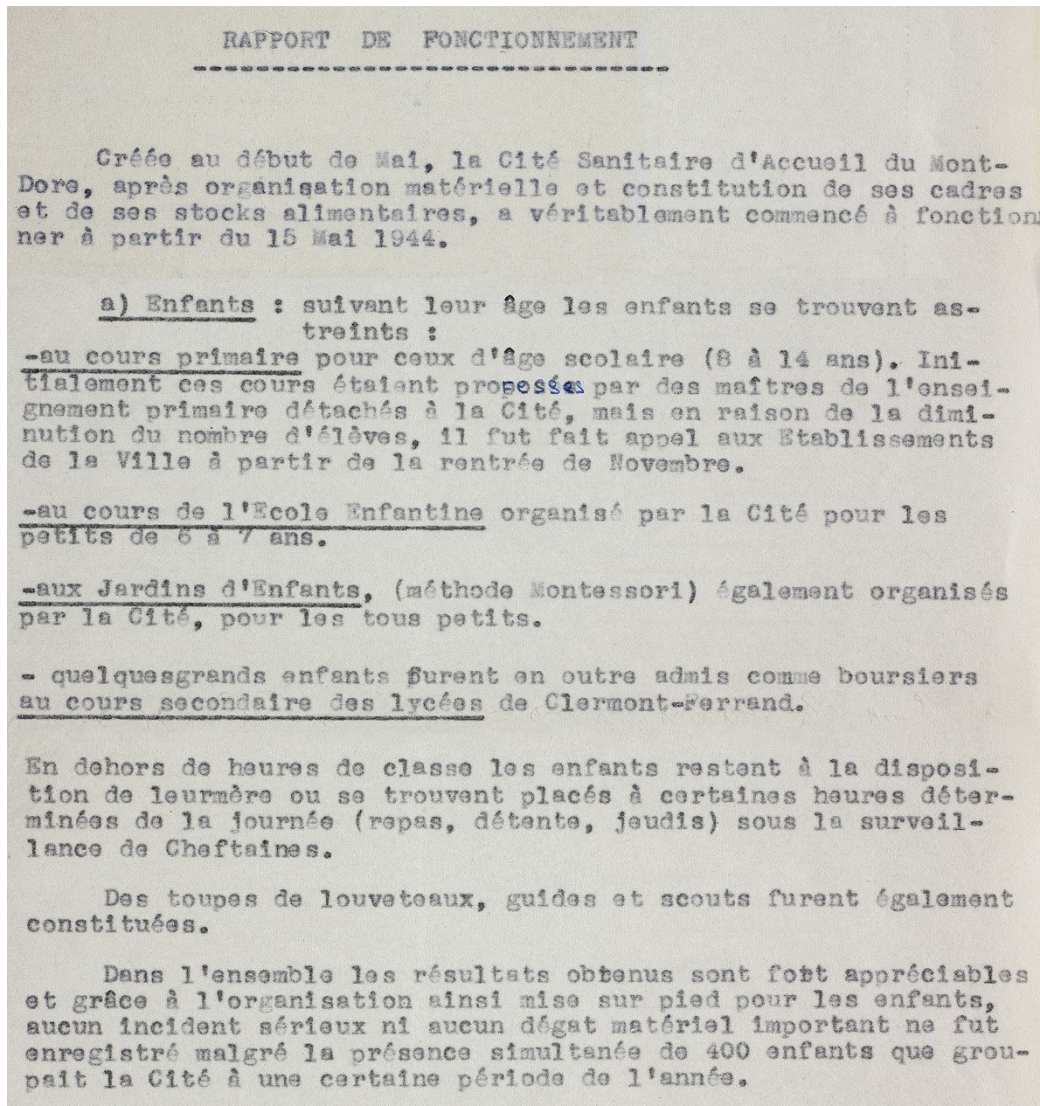
*Bertý Heiberg*

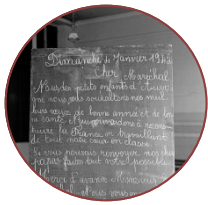


# L'école et la Résistance

## La répression

Rapport de fonctionnement de la Cité Sanitaire d'Accueil du Mont-Dore (28 décembre 1944).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 270 W 25



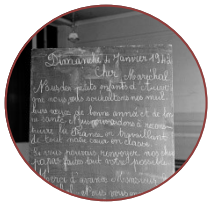


## L'école et la Résistance

### La répression

Salle à manger des enfants et des mères, Cité Sanitaire d'Accueil du Mont-Dore pour les femmes et enfants de prisonniers et déportés, Hôtel des Sapins (années 1940).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 270 W 25





# L'école et la Résistance

## La répression

Extrait du journal *Combat* mentionnant le port de l'étoile jaune pour les écoliers (août 1942).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 402 Fi 146

### VACANCES A PARIS

Après deux années d'occupation allemande, Paris garde son courage, son espoir et son mepris, intacts.

Il y a bien du mépris.

Non seulement la vie matérielle y est aussi dure qu'en aucun lieu de France, mais les Parisiens ont perpétuellement sous les yeux les spectacles les plus démoralisants.

L'Allemand est odieux. Le Français ami des Allemands est pire. (C'est une faible minorité, mais très agissante). Les envahisseurs se servent de lui comme d'une meule pour user l'acier pur de la résistance.

L'élite est attaquée par les revues, les périodiques, les scènes officielles (L'opéra est devenu théâtre allemand où « Von Lifar » se multiplie à la botte du vainqueur), les expositions artistiques, les conférences, etc.

La bourgeoisie est assiégée par la presse traduite, par les Gazetiers des Ardennes.

Le peuple a des journaux faits pour lui, qu'il ne lit pas du reste et qui reculent les limites de l'abjection et de la servilité.

Et pour celui qui ne va pas au théâtre, qui ne lit pas de journaux, qui n'achète ni la Gerbe, ni le torchon-Luchaire du soir, ni ce Pitori entièrement écrit avec de la bile et du pus, il y a les affiches illustrées.

Dans la rue, dans le métro, partout où se trouve une place disponible, s'étalent les aventures de « Monsieur Chabichou superpatriote ».

Des dessins... si on ose dire.

Une informe gribouillade, à faire mal aux yeux. Et pour l'esprit, voici la dernière :

Madame Chabichou se désole : elle n'a rien trouvé au marché. Parce que les Allemands prennent tout dit Monsieur Chabichou (hi ! hi !) Mais cet homme bien informé ne s'inquiète pas pour si peu. Lui malin, il a invité les Lévy. Et les Lévy arrivent, pelisse, fourrures, perlouzes, diams. Et ils apportent foie gras, chocolat, sucre, café, huile et liqueurs.

Or le jour où cette ordure était placardée dans Paris, le 16 Juillet, la salle Wagram, le Colisée, le vélodrome d'Hiver, etc, retenaient des hurlements de désespoir que poussaient 20.000 « Lévy » arrachés le matin même à leur domicile, trainés dans les camions de la police et entassés là, en attendant d'aller

mourir sous la schlague en Prusse Orientale ou en Pologne.

Le Vél d'Hiv' notamment présentait une image infernale. 8.000 Juifs y campaient littéralement dans leurs excréments, n'ayant eu durant trois jours ni à manger ni à boire. Des hommes y sont morts. Des femmes y ont accouché.

La clameur qui montait de cette géhenne empêcha trois nuits durant les habitants du quartier de dormir.

Tous les Juifs nés hors de France ont été arrêtés les 16 et 17 Juillet. Sans considération d'âge, de sexe, de santé.

On séparait l'époux de l'épouse, les enfants de leurs parents. Les bébés n'étaient laissés à leur mère que jusqu'à l'âge de deux ans.

Rue de la Sorbonne, un enfant aveugle âgé de neuf ans a été abandonné tout seul dans un appartement désert.

Des femmes se suicidèrent en voyant entrer les policiers.

La police de France exécute les basses œuvres de la Gestapo. Pas plus fiers que ça les flics. On en vit qui avait la larme à l'œil, le rouge au front.

La police a eu des auxiliaires pour ce joli travail : les J. P. F. de Monsieur Doriot. Ces jeunes gens (garçons et filles) assumaient la tâche la plus délicate.

Ce sont eux qui séparaient les enfants de leurs mères.

Les Parisiens ont vu leurs murs se pavoyer de la photo de Monsieur Marcel Cachin.

Monsieur Marcel Cachin a 73 ans... un enfant !

Dernièrement on lui a apporté — au bout d'un parabellum — une condamnation des « attentats terroristes » : Cachin n'est pas un D'Assas ni un Dandolo. Il a signé le papier.

« Ouvriers parisiens dit l'affiche écoutez la parole d'un homme de bon sens ».

Les Boches et leurs serviteurs traitant Cachin d'homme de bon sens... Décidément on aura tout vu.

Le seul résultat est que la photo de « l'homme de bon sens » a été recouverte de graffitis sévères où tous les synonymes de vendu et de renégat sont employés.

Car, sans adhérer pour cela aux doctrines stalinienne, le peuple de Paris sait gré au communisme d'avoir fourni à la cause commune son large contingent de fusillés, et d'être un îlot de résistance qui par ses tracts, ses affiches, ses journaux clandestins, est à Paris, le seul qui soit véritablement actif.

Les contingents de volontaires pour la « Releve » sont si faibles que Messieurs les Boches perdent patience.

Voici ce qui s'est passé dans les Usines parisiennes de l'Air Liquide le 20 Juillet dernier.

On réunit tous les ouvriers. Un recruteur allemand leur parle : tout sucre, tout miel. Avantages, hautes paies, confort, suralimentation, tout y passe. Il lui faut douze volontaires. Douze pas davantage. Des centaines d'hommes qui sont là, pas un ne bouge.

— Alors, dit le Boche, le directeur va en désigner 24.

Le directeur empoisonné se recuse. Il tient à sa peau cet homme.

— Parfait dit le Boche.

Et il désigne d'office 48 « volontaires » qui sont emmenés « manu militari » sans même avoir le droit de passer chez eux.

Cependant les israélites laissés en liberté provisoire, c'est à dire les Français, doivent porter une énorme étoile jaune à cinq branches sur le ventre ou le corsage.

On la voit aussi — et le cœur se serre — sur la blouse des écoliers. Car son port est obligatoire à partir de six ans. Il faut dire que les maîtres de la jeunesse a de rares exceptions près ont fait leur devoir. La veille du jour où cette mesure devenait obligatoire on a un peu partout fait la leçon aux gamins.

— Demain quelques-uns de vos camarades porteront une étoile jaune. Bien loin de les moquer, il faudra être d'autant plus gentils avec eux.

Le gamin de Paris est Français et a bon cœur. La leçon a été entendue.

Une démarche a été tentée par des « collaborateurs » plus pitoyables que d'autres, près de la Kommandantur pour que soient adoucies les rigueurs qui frappent les enfants juifs.

Pour toute réponse :

— Vous vous apitoyez sur les petits juifs ? Vous avez du temps à perdre. Les petits juifs c'est comme les petits chiens : on les noie.

Floraison par milliers des affiches jaunes où l'on promet aux familles des « terroristes » la fusillade pour les mâles, le bain pour les femmes.

— C'est une victoire de Laval, explique gravement les Gazetiers des Ardennes. Les Allemands renoncent moyennant cela à fusiller des otages innocents. Les Allemands sont bien bons.

A quoi l'un de nous à répliqué :

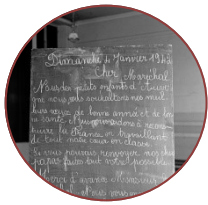
— C'est l'apothéose du trinome de Vichy :

Travail (en Allemagne)

Famille (Fusillée)

Patrie (Vendue)



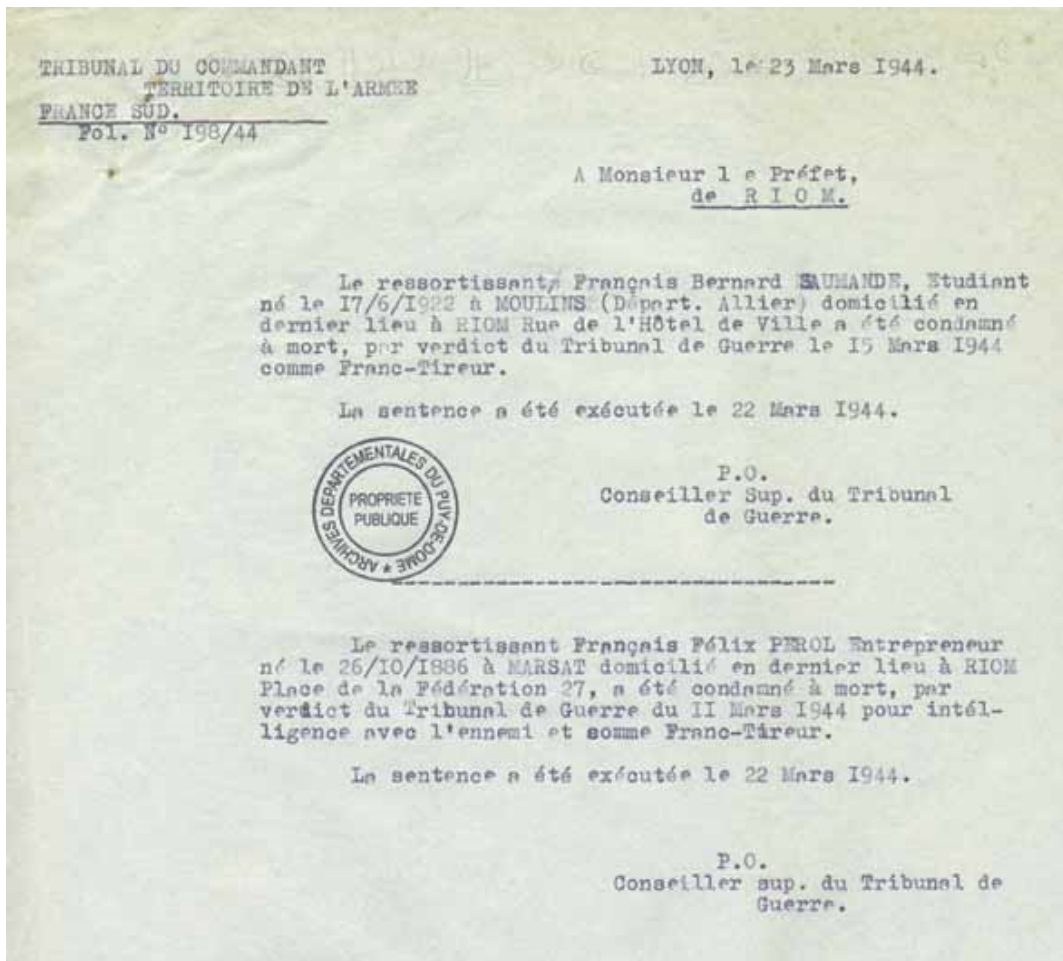


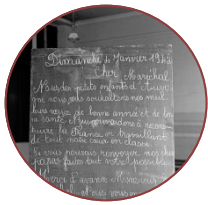
# L'école et la Résistance

## 3- Documents

### La répression

Correspondance du Tribunal de guerre (23 mars 1944).  
Arch. dép. Puy-de-Dôme, 902 W 329





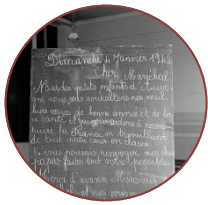
# L'école et la Résistance

## La répression

Procès-verbal de gendarmerie, section de Riom, brigade de Randan, au sujet de la déportation de la famille Weil (12 avril 1945). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 908 W 109

13<sup>e</sup> Légion. GENDARMERIE NATIONALE.  
 -----  
 Compagnie du Puy-de-Dôme. Ce jourd'hui, douze Avril mil neuf cent quarante cinq à quinze heures trente,  
 -----  
 Section de Riom. Nous soussignés: GREGOIRE, Alexandre  
 et PHELUT, Aimé,  
 -----  
 Brigade de Randan. gendarmes à la résidence de Randan, département du Puy-de-Dôme, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, en tournée de Commune et recherchant des renseignements sur l'arrestation et la déportation de la famille Weil à St-Sylvestre Pragoulin (P.d.D), avons reçu de:  
 -----  
 N° 121 du IP-4-45. Mr. BARNERIAS, Fernand, 60 ans, cultivateur à St-Sylvestre-Pragoulin (Puy-de-Dôme), la déclaration suivante:  
 -----  
 PROCES-VERBAL constatant des renseignements sur la déportation de la famille WEIL, sans profession à St-Sylvestre-Pragoulin (Puy-de-Dôme)  
 -----  
 COPIE.  
 -----  
 Au début de Mai 1944, vers dix heures, quatre allemands habillés en civil de la Gestapo de Vichy sont venus chez moi arrêter la famille WEIL. Lorsque cette famille a été arrêtée Mr. Weil se trouvait dans la cour de la ferme qui cassait du bois.  
 Ces allemands ont invité cette famille à monter dans leur chambre pour s'habiller. Un quart d'heure après environ, ils ont tous quitté la maison et sont montés dans une voiture automobile qui stationnait devant ma grille. Les allemands n'ont pas maltraité cette famille, et n'ont rien emporté à leur départ.  
 Malgré mes démarches pour avoir des nouvelles de cette famille je n'ai pu en obtenir."  
 Lecture faite, persiste et signe.  
 -----  
 RENSEIGNEMENTS: La famille WEIL, se composait de:  
 1<sup>o</sup>-WEIL, Raouel, 58 ans, sans profession, résidant à St-Sylvestre-Pragoulin (Puy-de-Dôme), né le 22 Décembre 1886 à Biechheim, département du Bas-Rhin; il est marié et a un enfant.  
 2<sup>o</sup>-WEIL, née SIMON Irma, le 3 Juillet 1899 à DIEMERINGEN, (Bas-Rhin).  
 3<sup>o</sup>-WEIL, Pierre, né le 19 Juin 1930 à Strasbourg (Bas-Rhin).  
 Evacués de lorraine, ils résidaient à St-Sylvestre Pragoulin (Puy-de-Dôme). Ils ont été arrêtés par quatre allemands en civil au service de la "Gestapo" dont aucun n'est connu.  
 Ces trois personnes n'ont jamais donné de leurs nouvelles et sont vraisemblablement déportées en Allemagne.  
 Deux expéditions, destinées: la première au service Régional des Crimes de Guerre S/C de Mr. le Général Commandant la 13<sup>e</sup> Légion militaire; la deuxième, aux archives.  
 signé: Phelut et Gregoire.  
 Copie certifiée conforme à l'original.  
 A Randan, le 12 Juillet 1945.  
 L'Adjudant MOREL, Commandant la Brigade.





# L'école et la Résistance

## L'après-guerre

Instruction donnée par le Ministère de l'Éducation pour les remises de prix dans les établissements scolaires (mai 1945). Arch. dép. Puy-de-Dôme, 418 W 80

Un seul discours sera prononcé par le chef d'établissement lui-même qui présidera la cérémonie. Il y fera l'historique de l'établissement pendant la guerre de 1939-45, ce qui constituera un document précieux, non seulement pour l'établissement et pour la Ville, mais pour l'enseignement du second degré tout entier. Il y réservera une grande place aux fonctionnaires, élèves ou agents de l'établissement morts au champ d'honneur, fusillés, emprisonnés ou déportés pendant les 6 ans de guerre, et il indiquera le rôle joué par chacun dans la Résistance, ainsi que les souffrances des familles.